

Notre équipe

samedi 27 mars 2021

Association
d'habitants et
de consommateurs



L'association

Le bureau est composé du président, du trésorier et de ses secrétaires, formant le secrétariat fédéral (le SF).

Le président est secondé par une assistante de direction et d'un.e juriste.

Une partie de nos adhérents, constitue le conseil d'administration fédéral (CAF).

D'autres sont bénévoles et participent à des pôles d'activités tel que le pôle événementiel, militant ou communication.

Chacun de ces membres peut avoir un rôle spécifique au sein de l'association.

L'Administrateur CNL - Commission d'administration

L'administrateur CNL participe aux réunions du conseil d'administration, lieu où sont prises les décisions qui vous concernent. Il transmet et défend auprès de votre bailleur vos demandes et vos attentes (entretien, travaux, etc.). Il participe également aux commissions d'attribution des logements.

L'administrateur CNL s'engage à défendre vos intérêts, localement et nationalement. Il porte vos doléances car il est un interlocuteur responsable et déterminé, respecté par le bailleur.

L'administrateur CNL participe à la vie de votre quartier, de votre ville. Il échange avec vous et vous informe tout au long de l'année.

L'administrateur CNL bénéficie de formations pour pouvoir vous aider au mieux aussi bien sur des sujets techniques que juridiques.

LE RÔLE DE L'ASSISTANT(E) DE DIRECTION

Il est en charge du suivi administratif des associations CNL locales, de l'organisation du siège fédéral, de la gestion des adhérents, de la supervision logistique des événements organisés par la fédération ou projets nouveaux et du support de toute activité administrative.